



OUEST ATHLETISME 35

Club du territoire de l'ouest rennais

PROJET DE CLUB

2025 / 2028

Table des matières

1. Présentation du club	3
1.1 Historique	3
1.2 Effectifs.....	5
2. Etat des lieux	7
2.1 L'Athlétisme dans le canton	7
2.2 Les moyens de l'Ouest Athlétisme 35.....	7
2.2.1 Les moyens humains	7
2.2.2 Les moyens matériels	8
3. Le volet sportif.....	10
3.1 L'école d'athlétisme 7-11 ans.....	10
3.2 Les Benjamins / Minimes 12-15 ans.....	11
3.3 Le Stade 16 ans et +	11
4. Le volet éducatif.....	12
5. Le volet financier	12
6. Le projet 2025/2028.....	14
6.1 Stabiliser les relations avec le milieu scolaire	14
6.2 Renforcer le bénévolat	14
6.3 Mettre en place une nouvelle pratique.....	15
6.4 Développer les temps conviviaux.....	15

1. PRESENTATION DU CLUB

1.1 Historique

Le club Ouest Athlétisme 35 a été créé en 1999. Il est issu de la section athlétisme de l'Union Sportive et Culturelle de Chavagne.

Dés sa création, de par son nom et ses statuts, le club a voulu montrer sa double attache à la fois au territoire de l'ouest rennais et à la pratique fédérale.

Attache territoriale :

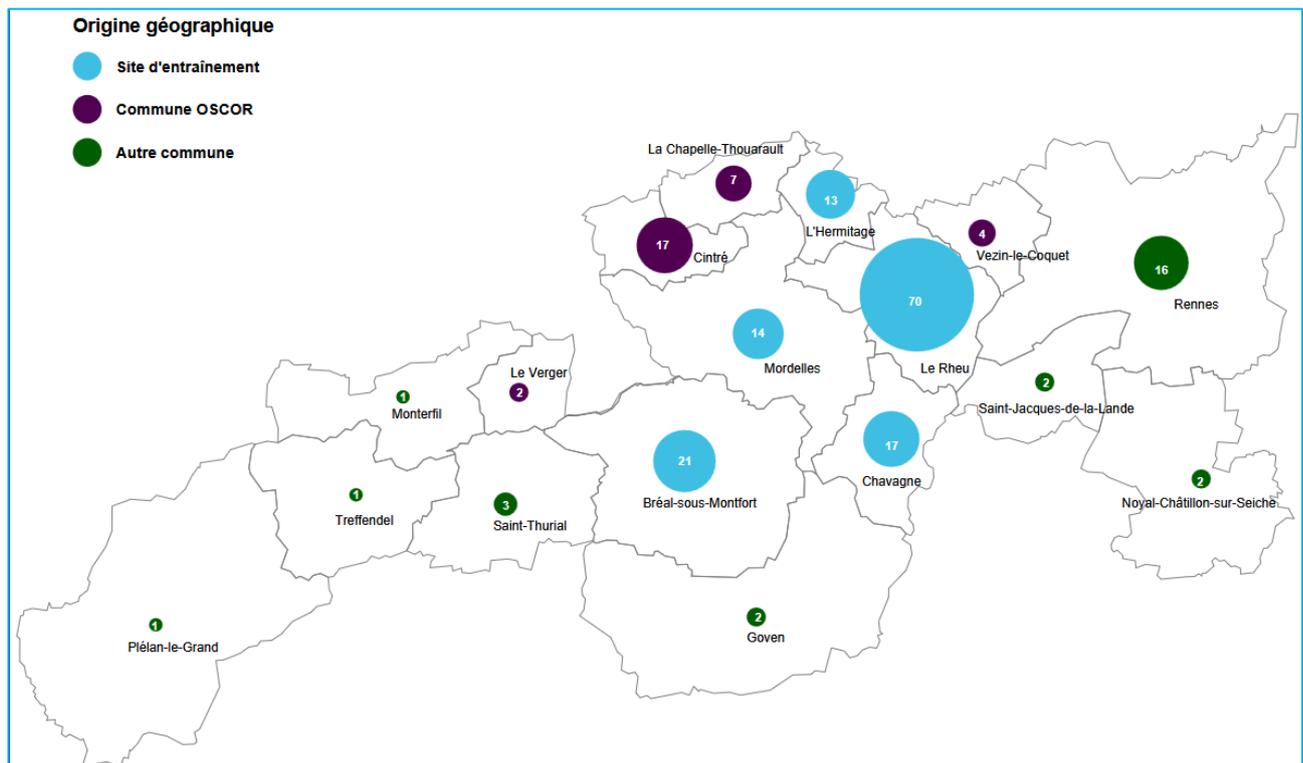
Basé historiquement sur la commune de Chavagne, l'Ouest Athlétisme a toujours accueilli des adhérents de l'ensemble du territoire de l'ouest rennais. A sa création, les adhérents domiciliés à Chavagne représentaient seulement la moitié de l'effectif.

Aujourd'hui Le Rheu est devenue la 1^{ère} commune d'origine de nos adhérents :

Le Rheu :	36 %
Bréal s/s Montfort :	11 %
Chavagne :	9 %
Cintré :	9 %
Mordelles:	8 %
L'Hermitage :	7 %
La Chapelle-Thouarault :	4 %
Vezein le Coquet :	2 %
Le Verger :	1 %
autres communes :	13 %

Le club compte cinq sites d'entraînement, 70 % des pratiquants s'entraînent sur l'aire intercommunale d'athlétisme de Le Rheu, pôle structurant pour la pratique en stade de l'athlétisme (130 pratiquants en 2025 contre 114 en 2024, + 14 %).

Attractivité de l'Ouest Athlétisme 35

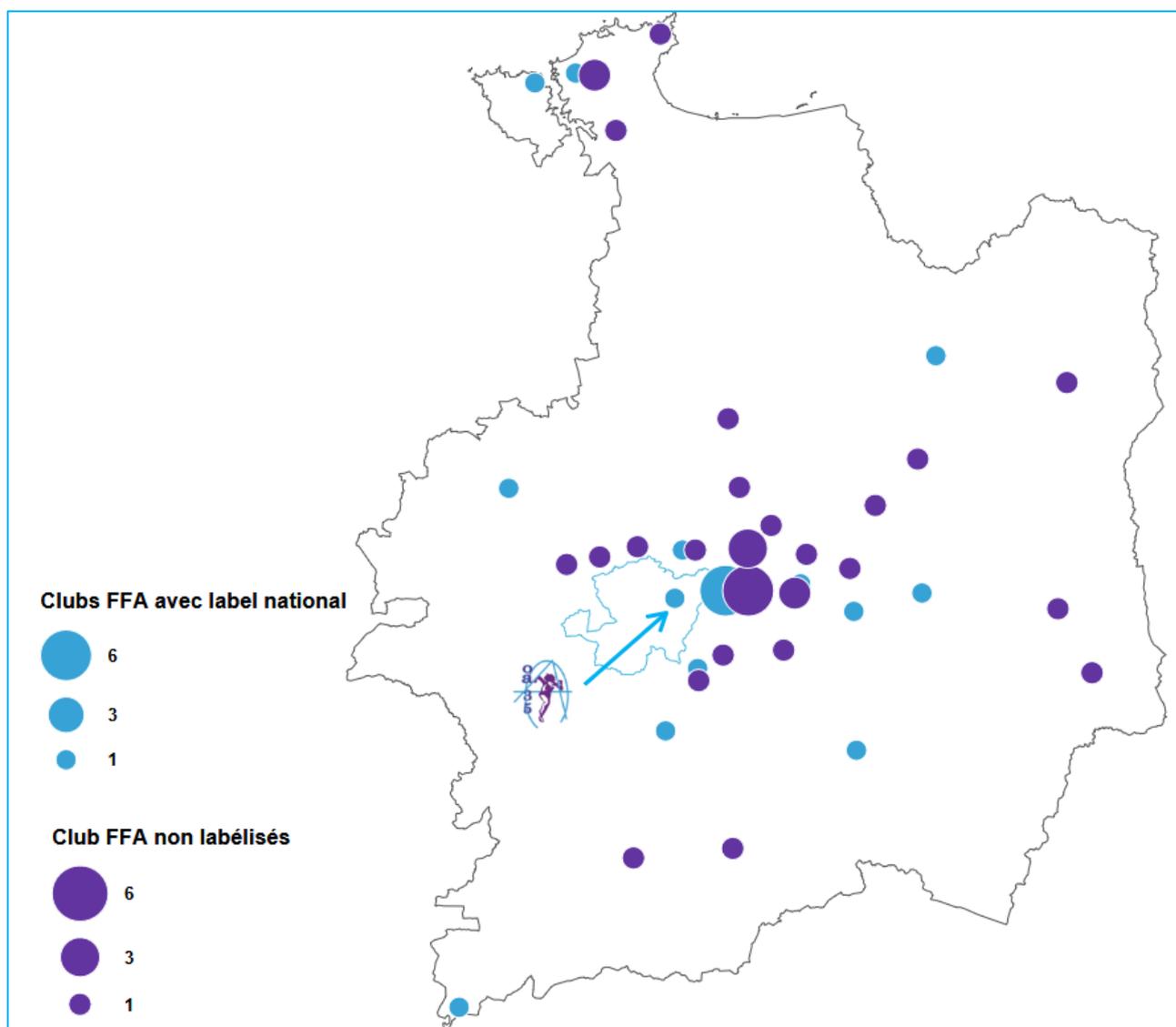


Attache fédérale :

Le club développe ses activités dans le cadre de la Fédération Française d'Athlétisme. Cette attache fédérale se traduit par la formation des éducateurs et des officiels dans le cadre de la FFA et une volonté de proposer toutes les disciplines de l'athlétisme.

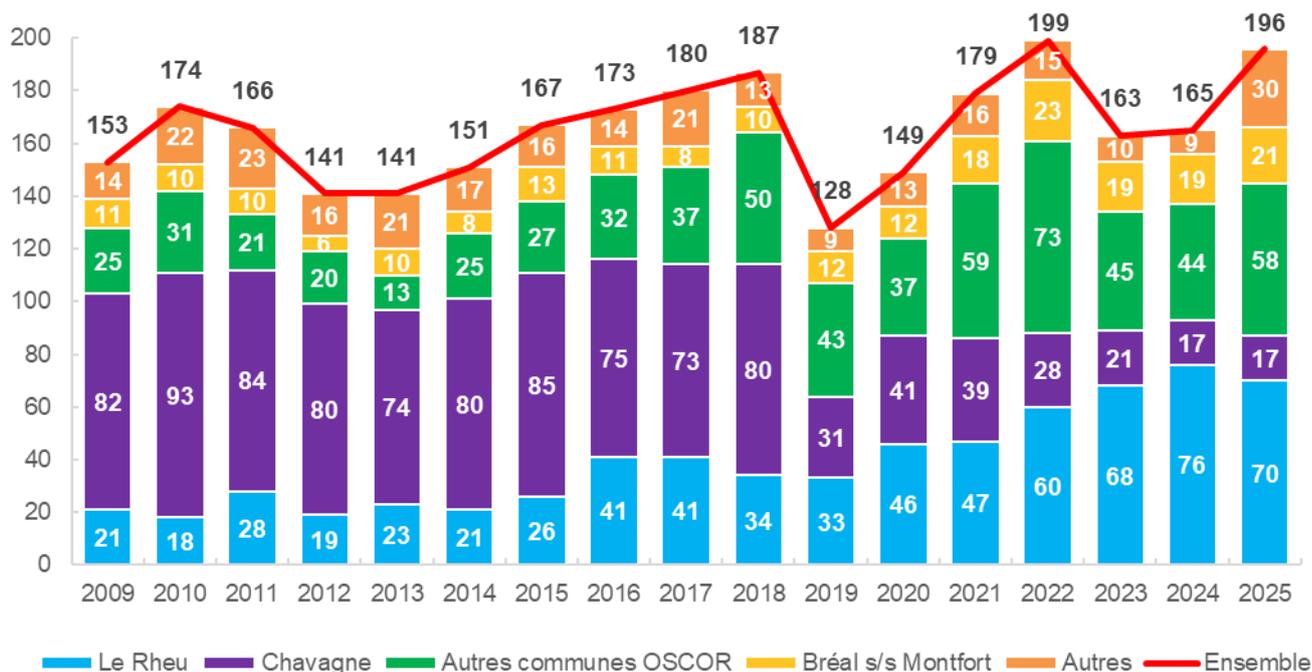
Depuis 2012 le club est détenteur du Label délivré par la Fédération Française d'Athlétisme, Label établi sur la base des pratiques, de la qualification de l'encadrement, l'organisation de manifestations.

Un tiers des clubs breilliens sont labellisés par la FFA



1.2 Effectifs

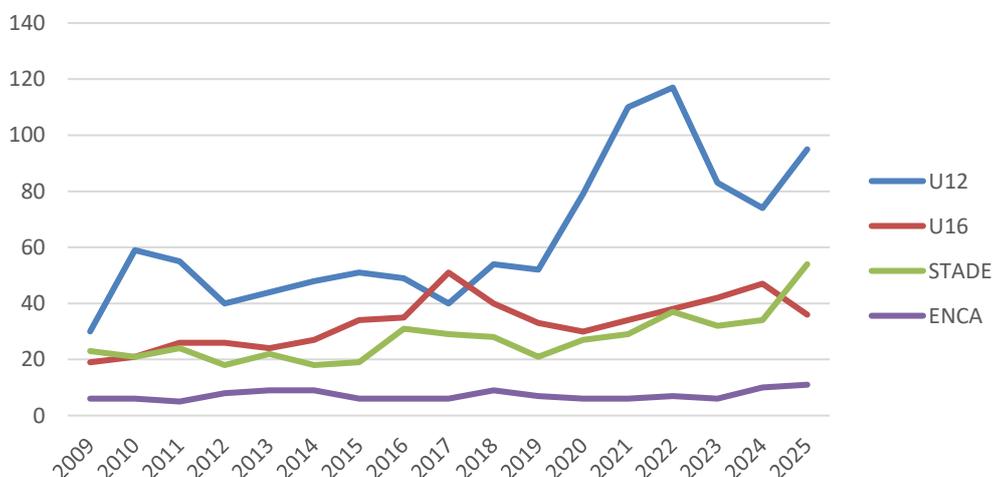
Effectif total 2025 : **196**



Les effectifs sont en hausse de 19 % comparé à 2024 et se rapprochent du niveau record de 2022 qui était lié à l'effet "sport individuel de plein air" post crise sanitaire. La majeure partie de cette hausse s'explique par l'arrivée d'un groupe d'athlètes en provenance d'un autre club. Hors mutations entrantes, la hausse des effectifs est de 8 %. Le groupe Stade et les U12 progressent respectivement de 59 et 28 %. Seuls les U16 sont en baisse de 23 %.

La pratique de l'athlétisme sur piste continue donc de croître sur le territoire : +20 % comparé à 2024 et + 80 % comparé à 2015, année de la mise en service l'aire intercommunale d'athlétisme.

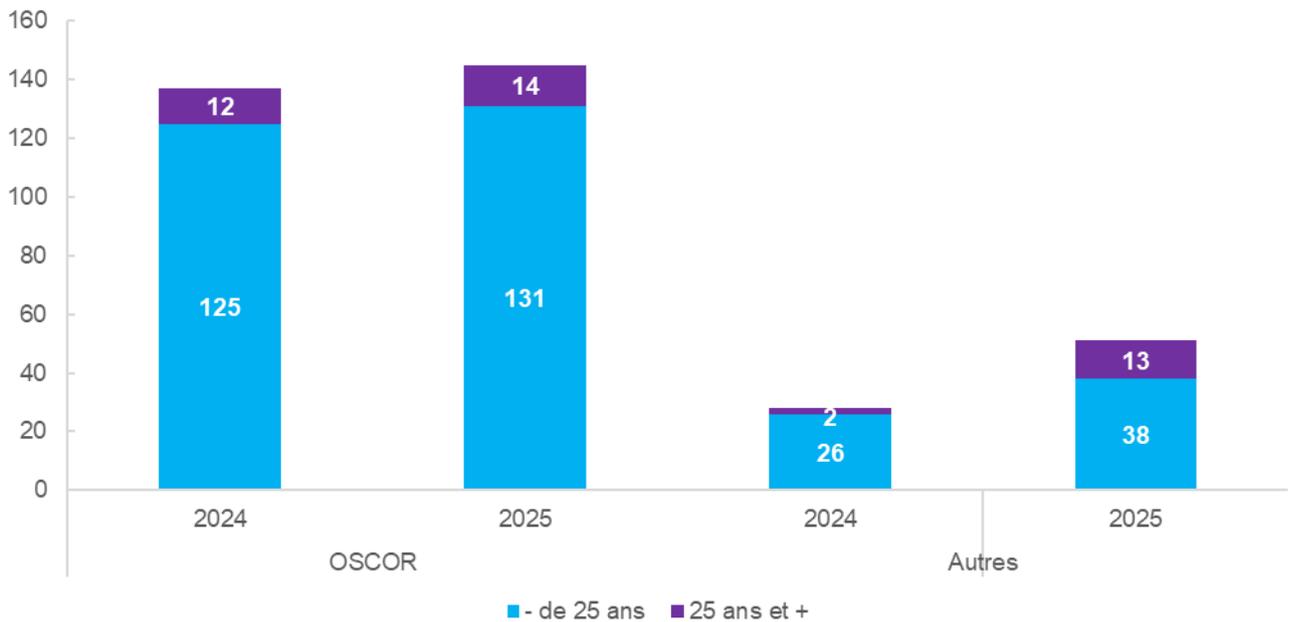
Avec 11 adhérents, le nombre de licences encadrement reste stable.



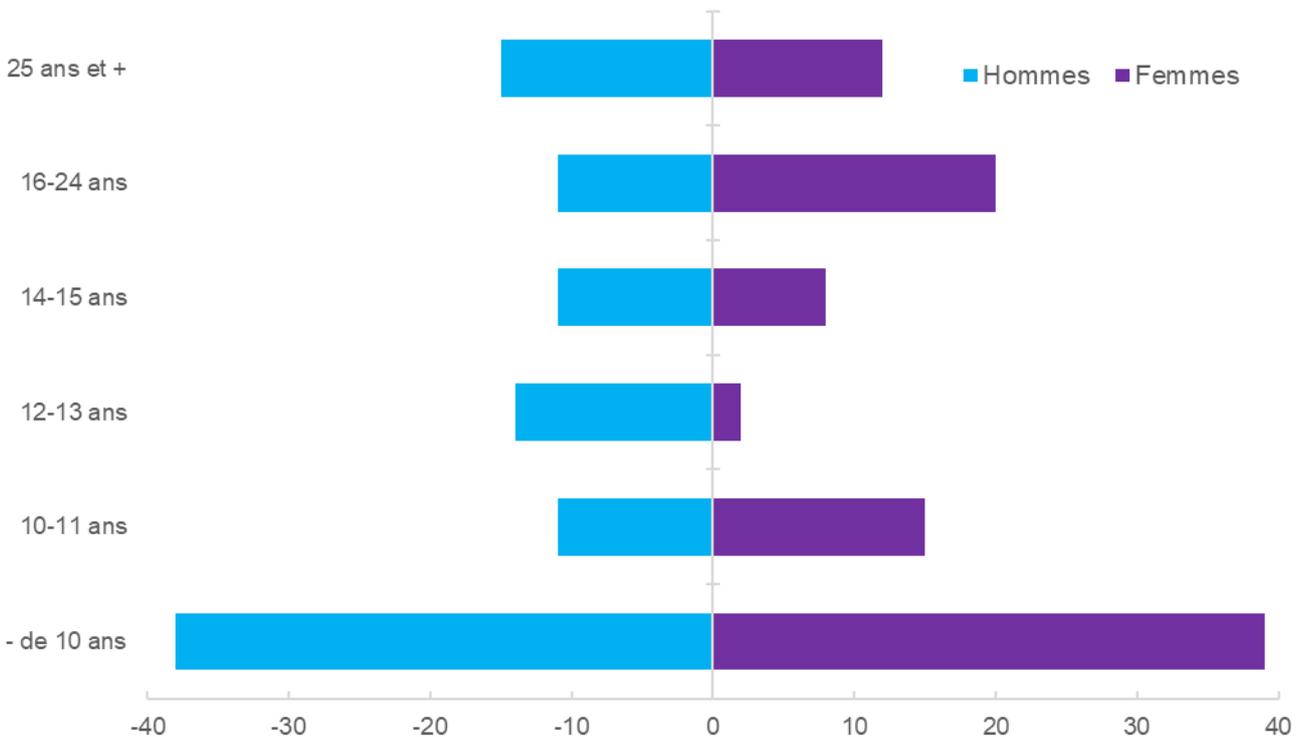
Chez les U12, à l'exception du site d'entraînement de Chavagne qui reste stable, tous les autres sont en hausse (+ 120 % pour Mordelles, + 71 % pour L'Hermitage, + 25 % pour Bréal sous Montfort et + 21 % pour Le Rheu).

Les moins de 18 ans représentent 80 % de l'effectif total.

Les moins de 25 ans, base de calcul du financement intercommunal, représentent quant à eux 86 % des adhérents.



Les femmes représentent 49 % des adhérents du club.



2. ETAT DES LIEUX

2.1 L'Athlétisme dans le territoire de l'ouest rennais

Au point de vue athlétisme, le territoire se situe entre les clubs rennais (HBA, Stade Rennais, ASPTT, CPB) et le club du Pays de Brocéliande (Montfort / Iffendic).

Il existe plusieurs structures sur le territoire :

Deux clubs affiliés à la FFA : Saint-Gilles et Ouest Athlétisme 35.

Huit associations de jogging : Bréal sous Montfort, Chavagne, La Chapelle-Thouarault, Cintré, Mordelles, Le Rheu, Le Verger et Vezin le Coquet.

Seul l'Ouest Athlétisme 35 développe l'ensemble des activités de l'athlétisme.

Plusieurs courses pédestres sont organisées par les clubs FFA ou associations de running du secteur : Chavagne, Mordelles, Saint-Gilles, Le Rheu

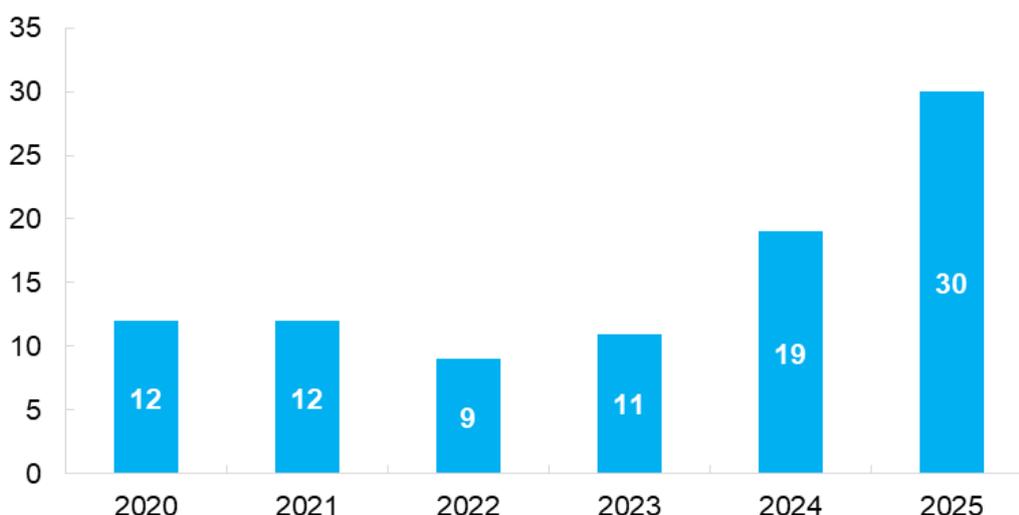
L'Ouest Athlétisme 35 organise des rencontres U12 dans le cadre du Challenge départemental des écoles d'athlétisme, quatre à six portes ouvertes en partenariat avec l'Office des sports ou des associations ou mairies du canton. Le club poursuit également les animations dédiées aux jeunes hébergés dans les établissements sociaux de la commune de Le Rheu (deux centres d'accueil d'urgence pour demandeurs d'asile, une résidence sociale et une maison de l'enfance).

2.2 Les moyens de Ouest Athlétisme 35

2.2.1 Les moyens humains

Le club compte un total de trente bénévoles réguliers.

Evolution du nombre de bénévoles



L'encadrement sportif est assuré par un salarié à mi-temps mis à disposition par un groupement d'employeurs, un volontaire Service Civique et sept bénévoles.

Qualification	Nb d'entraîneurs	Statut
BPJEPS APT Diplôme FFA - de 16 ans Formation CQP Education Athlétique U12/U16	1	Salarié mis à disposition
L3 STAPS Diplôme FFA - de 16 ans niveau 1	2	Volontaire Bénévole
Diplôme FFA - de 12 et - de 16 ans niveau 2 Diplôme FFA Spécialiste Sprint/Haies niveau 2 DEJEPS Athlétisme	1	Bénévole
L3 STAPS	1	Bénévole
Sans	4	Bénévoles

Le club compte également dix-sept juges officiels et XX sont en formation :

- neuf diplômes de juges Sauts dont un de niveau fédéral ;
- sept diplômes de juges Lancers ;
- deux diplômes de juge Course (Starter et Chronométrie) ;
- quatre jeunes juges départementaux.

Le club est piloté par un bureau et un conseil d'administration de sept membres dont un est titulaire du diplôme fédéral Dirigeants

Bureau :

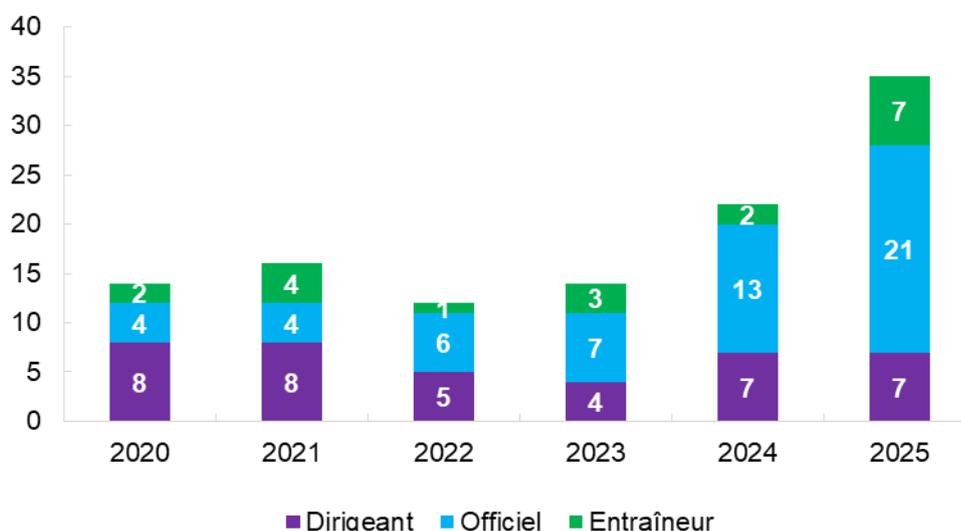
Président
Secrétaire + Adjoint
Trésorier + Adjoint

Autres membres du Conseil d'administration :

Vie associative
Bénévolat

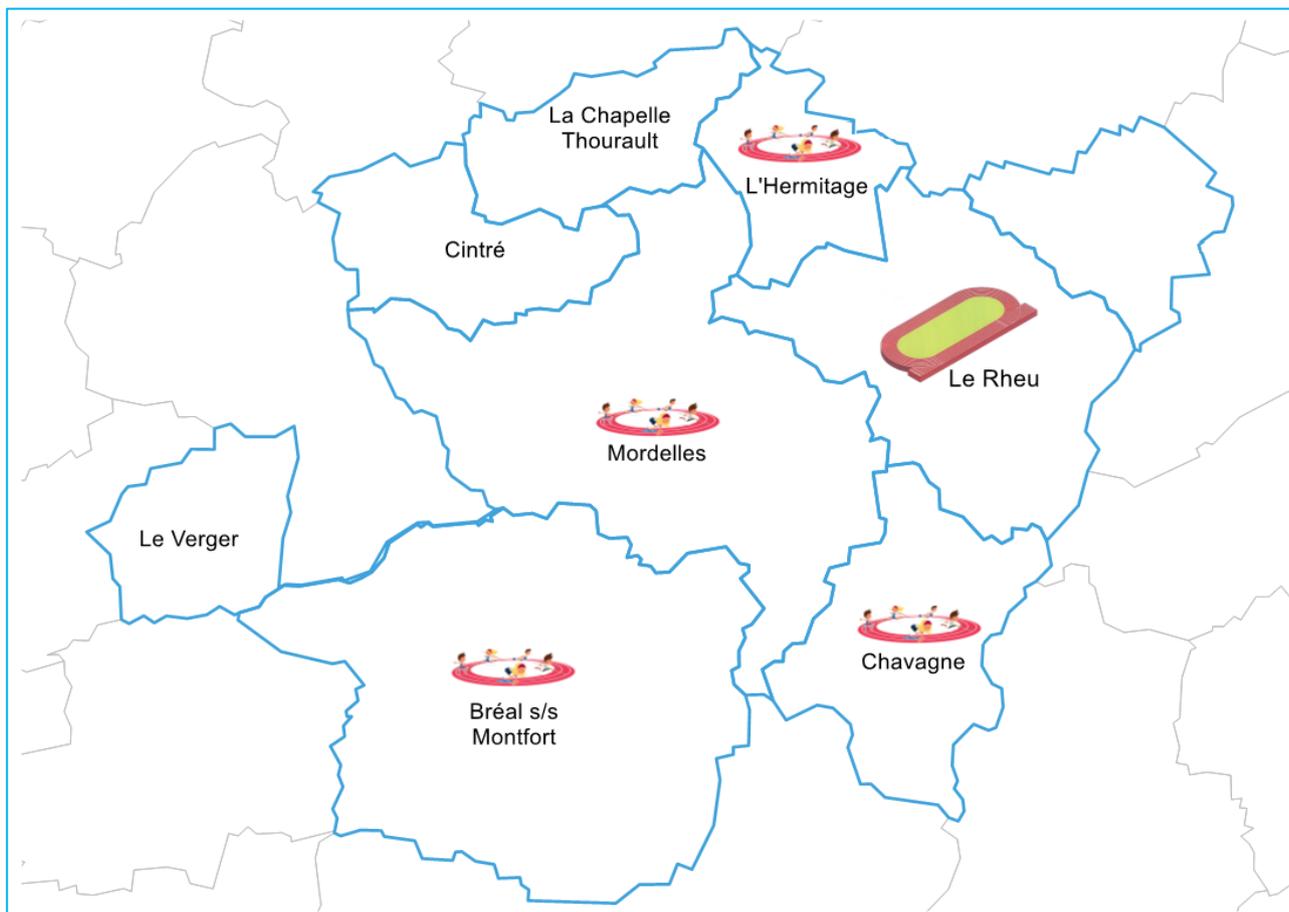
Les postes de référent "Scolaire", "Communication" et " Partenariat" sont désormais vacants

Evolution du nombre de bénévoles selon la fonction
(cumul de fonctions possible)



2.2.2 Les moyens matériels

Depuis septembre 2023 le club propose des activités sur cinq communes avec Le Rheu comme pôle central et son aire intercommunale d'athlétisme.



Sur la commune de Le Rheu :

1 aire d'athlétisme avec piste synthétique de 250m, sautoirs et aires de lancer
2 salles de sport.

Une convention a été conclue à la rentrée avec le lycée Théodore Monod permettant de délocaliser la séance de renforcement du groupe Stade de Chavagne à Le Rheu. Le matériel du club a été déménagé et partagé avec le lycée.



Afin de pouvoir centraliser le rangement des textiles et supports de communication sur le site de Le Rheu, le club a fait l'achat d'un modulaire de 18 m² en partenariat avec la municipalité qui s'est occupée de la demande de permis de travaux et a réalisé les fondations et raccordement électrique.



Le local a été aménagé dans le sol avec la pose d'un revêtement de sol et l'achat de mobilier (armoires pour les textiles, table et chaises pour les réunions).

Sur la commune de Chavagne :

1 piste en stabilisé de 350 m
2 sautoirs de longueur/triple
Tapis hauteur/perche
1 aire de lancer / 1 salle de sport

Sur la commune de Bréal s/s Montfort :

1 piste en stabilisé de 400m
1 sautoir de longueur/triple
1 salle de sport : nouveauté 2024 !



Sur la commune de L'Hermitage :

1 terrain de football stabilisé
1 salle de sport

Sur la commune de Mordelles :

1 piste en stabilisé de 200 m
1 sautoir de longueur/triple



Pour équiper ces différents sites, le club consacre en moyenne chaque saison une enveloppe de 1.000 € pour l'achat de matériel adapté aux différentes disciplines et aux différents âges tels que des engins de lancers, du matériel de motricité ou de renforcement. L'ensemble du matériel est stocké soit sur la commune de Le Rheu soit à Chavagne. Pour les séances extérieures, le salarié transporte le matériel à chaque séance.

3. VOLET SPORTIF

3.1 L'école d'athlétisme (Eveils athlétiques / Poussins) 7-11 ans

- Objectifs

- éveil à la motricité sous un aspect ludique avec du matériel pédagogique adapté ;
- organisation de sessions du Pass'Athlé ;
- participation au challenge départemental des Ecoles d'athlétisme.



Bréal s/s Montfort



Chavagne



L'Hermitage



Le Rheu (Eveils Athlétiques)



Le Rheu (Poussins)



Mordelles

3.2 Les Benjamins / Minimes 12-15 ans

- Objectifs

- développer les qualités physiques de base et initier aux techniques spécifiques ;
- participer aux compétitions départementales ;
 - engager des équipes au Challenge régional Equip'Athlé.



3.3 Stade à partir de 16 ans

- Objectifs Compétition

- perfectionner les techniques, progresser ;
- qualifier les athlètes aux championnats régionaux et interrégionaux voire nationaux ;
- installer l'équipe au niveau régional.

- Objectifs Santé Loisir

- développer, renforcer les qualités physiques de base ;
- en reprise d'activité physique ou pour un maintien en forme ;
- bien-être et santé à travers la pratique sportive.



4. VOLET EDUCATIF

Ouest Athlétisme prône les valeurs telles que :

- respect mutuel
- convivialité
- valorisation des pratiquants quel que soit le niveau
- formations
- transmission des acquis
- ouverture sur l'environnement sportif

Le club propose aux Benjamins / Minimes de suivre la formation pour devenir Jeunes Officiels quant aux plus grands ils sont sollicités pour aider à encadrer les animations ou accompagner les jeunes en compétition.

A partir de Cadets les adhérents sont incités à aider aux organisations du club et accompagner les plus jeunes en compétition.

L'Ouest Athlétisme 35 a mis en place un partenariat avec les deux associations gestionnaires de centres d'accueil d'urgence pour demandeurs d'asile sur la commune de Le Rheu et propose des animations découvertes de l'athlétisme aux enfants hébergés à l'occasion des vacances scolaires.

L'encadrement est notamment assuré par les jeunes du club.

5. VOLET ECONOMIQUE

Le budget annuel est compris entre 35 et 40 000 €.

Avec la mise en service de l'aire d'athlétisme sur Le Rheu le club a embauché un salarié en CDI intermittent (CDII) à hauteur de 0,33 etp. Suite au départ du salarié embauché en 2015, le club a recours à un groupement d'employeurs pour un intervenant à hauteur d'un mi-temps auquel peuvent s'ajouter des co-interventions scolaires en fonction des conventionnements.

Les salaires et autres charges de personnel (formations, gratifications) représentent entre 45 et 50 % du budget du club.

Le coût salarial et les cotisations fédérales sur les licences atteignent 80 % du budget.

Le prix des adhésions est compris entre 115 et 150 € et constitue près de la moitié de nos recettes. Plus de la moitié du tarif est reversé aux différentes instances fédérales.

Le club a développé des partenariats privés qui représentent le troisième poste de nos recettes avec notamment le recours au mécénat.

Mécénat :



Le financement public :

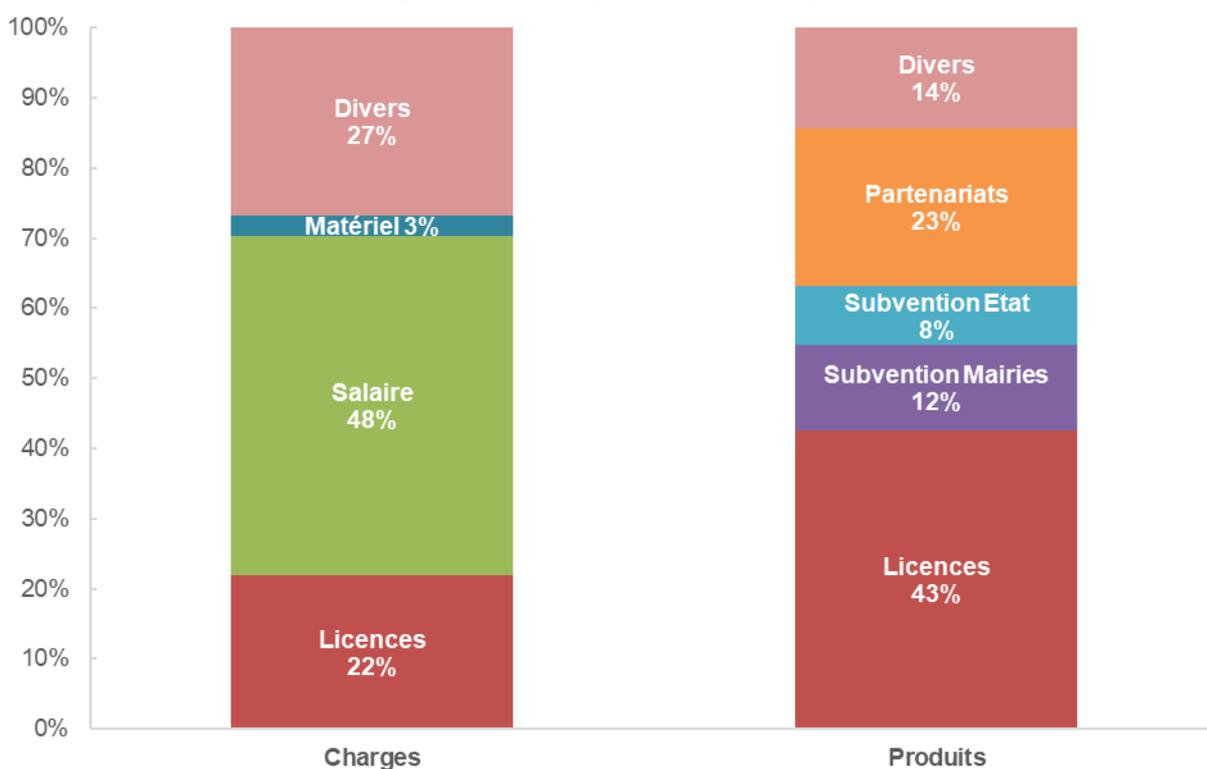
Depuis 2018 le club bénéficie d'un financement intercommunal sur la base de 100 € de participation aux frais de gestion et 20 € pour chaque adhérent de la commune âgé de moins de 25 ans. La commune de Bréal sous Montfort, hors du territoire de l'Office des Sports, finance également le club sur la base de ses propres critères.



Le club bénéficie d'une subvention nationale à travers le Projet Sportif Fédéral (PSF). Le club a également obtenu le soutien du Département d'Ille-et-Vilaine dans le cadre des projets de solidarité territoriale (au titre de 2024, versement sur l'exercice 2025).



Répartition annuelle du budget du club (réalisé 2024)



6. LE PROJET 2025 / 2028

6.1 Stabiliser les relations avec le milieu scolaire

Le projet 2021-2024 visait les collèges et lycée du canton. Toutefois, en l'absence d'enseignant référent dans les établissements publics, les associations sportives des établissements ne proposent pas ou plus d'athlétisme. Le collège privé est déjà en partenariat avec un autre club.

Des contacts ont été établis avec des écoles primaires à compter de la fin de saison 2022 et des co-interventions se sont mises en place la saison dernière.

Le canton compte vingt écoles primaires, des co-interventions ont déjà été menées avec neuf d'entre elles avant cette saison et des conventions sont conclues pour cinq nouvelles écoles cette saison soit un total de quatorze écoles sur quatre ans.

L'objectif est de poursuivre ces co-interventions et de les stabiliser dans le temps.

L'enjeu est de faire connaître notre club et l'athlétisme afin de pérenniser nos différentes écoles d'athlétisme.

6.2 Structurer le bénévolat

L'engagement bénévole est en hausse mais le travail de développement du bénévolat doit se poursuivre.

Il faut également accompagner les bénévoles dans leur parcours de formation.

Enfin, compte tenu de la diversité des lieux de pratique, la recherche de parent-relais au sein des communes accueillant des écoles d'athlétisme est à mener.

6.3 Mettre en place une nouvelle pratique

La Fédération Française d'Athlétisme cherche à développer de nouvelles pratiques, en particulier le Baby-Athlé et le Fit'Athlé. Il convient de voir quelle nouvelle pratique pourrait être proposée afin d'élargir l'offre sportive sur le territoire sans concurrencer des structures existantes.

6.4 Développer les temps conviviaux

Le club est présent sur cinq communes et ses adhérents viennent de l'ensemble du canton.

La diversité des âges et des lieux de pratique limite les temps de rencontres.

Des temps conviviaux sont donc à proposer selon des formats restant à définir.